La ville de Penmarc'h recrute

un agent responsable de l'espace jeunes

À temps complet - CDD dès que possible

Offre Pôle Emploi
N° 167QTQD

Vous assurez la direction et l'animation de l'espace jeunes municipal et vous organisez et encadrez des activités de loisirs pour les 10-17 ans dans le cadre du projet éducatif de la ville de Penmarc'h.

Missions principales

- Appliquer le projet pédagogique en lien avec la responsable du pôle enfance jeunesse et les élus référents.
- Organiser, animer et coordonner la mise en place des activités durant les mercredis, vendredis, samedis et pendant les vacances scolaires auprès du public 10-17 ans.
- Construire et animer les projets d'activités avec les jeunes.
- Assurer le suivi administratif de la structure (budget, contact de prestataires, déclarations SDJES, présences CAF, etc.).
- Respecter et appliquer la législation de la SDJES (encadrement, protocoles, etc.).
- Encadrer l'équipe d'animateurs (1 directeur adjoint hors vacances et 2 à 4 animateurs pendant les vacances scolaires).
- Assurer le suivi des dispositifs enfance-jeunesse mis en place (argent de poche et bourse au permis).
- Accompagner les jeunes dans leur quotidien (aide aux devoirs, junior association, lien avec la structure enfance jeunesse, etc.).
- Accompagner les jeunes et les élus du conseil municipal des jeunes : mise en place de réunions, élaboration et suivi des projets.
- Développer la communication sur les actions mises en place auprès des jeunes, familles et collèges.
- Accompagner et animer la mise en place des actions de prévention.

Profil recherché

- Expérience sur un poste similaire souhaitée.
- Titulaire du BPJEPS ou équivalent.
- Connaissances techniques des métiers de l'animation.
- Connaissance de la législation et du cadre réglementaire lié aux ALSH.
- Savoir être : autonome, à l'écoute, travail d'équipe, organisé et réactif et disponible.

Veuillez adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae avant le 18 février 2024 à :

Madame la Maire - Gwenola LE TROADEC

Ressources Humaines - 110, rue Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H

E-mail : rh@penmarch.fr - Tél. 02 98 58 60 19

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.